

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

---

## **Décision du 16 novembre 2021**

portant affectation d'un administrateur général  
au sein du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2132136S

### **La Cheffe du Contrôle général économique et financier,**

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> novembre 2021 portant affectation de Monsieur Lionel PLOQUIN au Contrôle général économique et financier ;

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Lionel PLOQUIN, administrateur général, est affecté auprès de l'adjoint à la cheffe du Contrôle général économique et financier, à compter du 15 novembre 2021.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 novembre 2021

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
H. CROCQUEVIEILLE